

## Table des matières

1	Affaires générales	1
2	Gazette	4
3	Conseil scientifique	4
4	Le pôle de Luminy	4
5	Secteur grand public	7
6	Enseignement	8
7	Publications	9
8	Rapport financier, année 2017	11

## 1. Affaires générales

### 1.1 – Situation générale

L'année qui vient de s'écouler a été très dense au sein de la SMF, qui poursuit sa transformation numérique et sa restructuration. Les principales activités de l'année ont été :

- la refonte du système informatique et du site web;
- les réflexions et évolutions de la maison d'édition SMF;
- le projet 2RCIRM et l'agrandissement du restaurant du CIRM;
- la forte implication de la SMF dans les réformes en cours sur l'enseignement des mathématiques.

L'objectif commun aux deux premiers points ci-dessus est la pérennisation dans le temps du fonctionnement de la SMF, à la fois au niveau matériel, fonctionnel et opérationnel.

Les sources majeures de financement de la SMF sont les adhésions et les publications. Le nombre d'adhésions reste stable en 2017, ce qui est une bonne nouvelle. Cependant, le monde de l'édition subit des transformations importantes (questions sur l'open access, la propriété intellectuelle, la confidentialité des données, baisse de la fréquentation des bibliothèques), ayant pour conséquence une baisse prévisible des revenus pour les prochaines

années, à la fois pour nos publications électroniques et papier. Dans ce contexte, les principaux enjeux pour les années à venir sont de revoir le fonctionnement de la maison d'édition pour garantir sa régularité, d'assurer la bonne qualité technique de nos formats  $\text{\LaTeX}$  et de nos fichiers pdf, des logiciels éditoriaux que nous utilisons, ainsi que (là encore) de notre système informatique et nos serveurs, et d'étudier, en commun avec nos comités éditoriaux, comment susciter encore plus d'intérêt pour la soumission d'articles et livres et la lecture de nos revues.

Ce sont donc de beaux projets à la fois scientifiques, techniques et opérationnels, qui permettront à la SMF de continuer à mener sa mission de soutien aux mathématiques et à la recherche, auprès de tous les publics : enseignants, enseignants-chercheurs, étudiant(e)s, médias, politiques, industriels, et bien sûr les passionné(e)s de mathématiques.

### 1.2 – Adhérents

Pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents reste stable en 2017, sans diminuer (1831 en 2016 et 2017). Nous espérons que cela est une conséquence des nouvelles activités lancées ces dernières années, dont le but est de mettre en avant tout le travail fait pour la communauté par la SMF, et de créer des moments d'échange autour des mathématiques (congrès SMF, concours SMF junior, ...). Une décision importante prise l'an dernier a été de rendre l'adhésion gratuite pour les doctorantes et doctorants, pendant 3 ans, ceci afin de leur faciliter l'accès à la SMF. Nous pensons à travers ces gestes, et d'autres à venir, montrer l'attachement de la SMF au devenir et à l'intégration des jeunes dans la communauté mathématique, et fidéliser nos adhérents.

### 1.3 – Actions récentes

La SMF organise de nombreuses activités et événements pour la communauté. La plupart d'entre elles seront décrites un peu plus loin dans le paragraphe 1.4 et la Section « Grand Public » (journée des lauréats de l'Académie, congrès SMF 2018, concours SMF junior, Semaines CIRM-SMF). Mentionnons que le 2<sup>e</sup> prix Marc Yor a été attribué à C. Garban en février 2018, alors que le 1<sup>er</sup> prix Marc Yor (décerné à C. Bordenave) a été remis sous la coupole de l'Académie des sciences en novembre 2017, avec la présence des présidents de la SMAI et de la SMF. En plus de ces activités, de nouvelles initiatives ont été mises en place. Tout d'abord un congrès AMS-SMF aura lieu en 2021 à Grenoble, qui sera l'occasion d'échanger avec nos collègues américains sur les mathématiques et beaucoup d'autres sujets. Le congrès SMF 2020 se déroulera à Nancy. Nous remercions nos collègues (comme ceux de Tours puis Lille) qui s'investissent dans l'organisation de tels événements, qui sont structurants pour la communauté et importants pour démontrer l'implication de la SMF sur l'enseignement, les métiers des mathématiques (à travers les tables rondes), et la vie de la recherche en général (avec des interventions des responsables de l'INSMI, de l'ERC...). Conjointement avec la SMAI et l'Académie des sciences, un prix Jean-Jacques Moreau récompensant une ou un collègue mathématicien travaillant dans l'optimisation ou/et les mathématiques de la décision va être mis en place à partir de l'année 2019.

### 1.4 – Activités avec d'autres sociétés savantes

La SMF continue d'échanger et de collaborer avec de nombreuses associations et sociétés savantes, notamment la SFDS, la SMAI, mais également avec la Société Française de Physique et la CFEM (voir la Section « Enseignement »). Cela se traduit tout d'abord par les prix Yor et Jean-Jacques Moreau décrits plus haut, remis avec la SMAI et l'Académie des sciences. La SMF a tenu un stand lors du Forum Emploi Maths en décembre 2017, et est maintenant partenaire de cet événement important. Lors de ce Forum est remis le prix AMIES, parrainé par la SFDS, la SMAI et la SMF : nous sommes heureux de participer à cette manifestation ainsi qu'à ce prix. Les sociétés savantes SFDS, SMAI, et SMF sont intervenues ensemble pour alerter le ministère sur la position délicate des agrégés-

docteurs se voyant refuser une demande de disponibilité pour finir leur thèse, et pour dénoncer la situation en Turquie de nos collègues enseignants-chercheurs. Avec la CFEM et Femmes & mathématiques (et d'autres), nous avons interpellé directement le ministre sur le mécontentement de la communauté sur les réformes de l'enseignement. À chaque fois nous avons obtenu une réponse et nos interventions ont été suivies d'effet (la SMF a été reçue plusieurs fois par des cabinets ministériels). Deux initiatives, portées par la SFP, ont été également l'occasion de partager nos opinions et nos expériences avec des sociétés savantes non-mathématiques. Tout d'abord, une tribune est rédigée avec 30 autres associations à propos de la rénovation du Palais de la découverte (la SMF a d'ailleurs été reçue par les directeurs du Palais, à leur demande, pour une présentation du projet de rénovation). Puis, une assemblée de sociétés savantes est en train de prendre forme, dont le but est de pouvoir peser sur la parole publique en défendant les enjeux de la recherche, en mettant en commun nos expériences et moyens d'action. Enfin, la SMF interagit également avec les sociétés savantes étrangères. En 2020, sur proposition de la SMF, le CIRM accueillera la réunion des présidents de sociétés savantes européennes. Et comme annoncé plus haut, un congrès AMS-SMF aura lieu en 2021. Nous sommes en discussion pour organiser des congrès joints avec d'autres pays européens.

### 1.5 – Refonte du système informatique et du site web

Cet important projet mobilise l'ensemble des personnels SMF et du Bureau depuis fin 2016. Il fait suite au constat de vétusté de notre système informatique et notre site web, qui même s'il fonctionne encore (grâce au travail extraordinaire de bénévoles, notamment M. Demazure, L. Koelblen qui ont permis à la SMF de fonctionner depuis près de 20 ans), n'offre pas de garantie de stabilité et de sécurité nécessaire. Cela est encore plus flagrant alors que l'Union européenne impose depuis mai 2018 de nombreuses règles sur la confidentialité et la sécurité des données et des échanges (données personnelles, paiement...). Depuis février 2017, nous travaillons avec l'entreprise SmartAgence sur cette refonte, qui induit de nombreux changements de fonctionnement à tous les niveaux. Ceux-ci, menés avec le Bureau et les personnels de la SMF, sont nécessaires pour que la SMF puisse envisager se-

reinement d'autres défis, comme la plus grande diffusion de ses publications. Le site sera effectivement mis en ligne lorsqu'il aura obtenu l'aval du Bureau et des personnels. Dorénavant, une maintenance régulière par des professionnels, absolument nécessaire, sera organisée pour que le nouveau système et le nouveau site soient à jour et restent techniquement pérennes. Mentionnons pour terminer que nous exploitons maintenant le logiciel OJS pour la revue des *Annales de l'ÉNS*. Si l'expérience est concluante, nous pourrions basculer l'ensemble de nos collections et revues sur ce logiciel gratuit, ce qui participe là encore de notre volonté de nous appuyer sur des logiciels stables pour notre infrastructure.

## 1.6 – Droits de l'homme

La SMF, en collaboration avec la SMAI et la SFDS, a poursuivi sa mobilisation pour soutenir les universitaires de Turquie. Suite à un courrier commun adressé en juillet 2017, exprimant leur profonde inquiétude et demandant l'amplification du programme Pause, les trois sociétés savantes ont été reçues au ministère de l'enseignement supérieur en août 2017 et janvier 2018. En 2017, le programme Pause a permis d'accueillir 98 chercheurs principalement turcs et syriens. Ce programme a été reconduit avec une dotation augmentée d'un million d'euros en 2018. Les signataires de la pétition *Academics for peace* sont toujours sous la menace de poursuites pour « propagande pour une organisation terroriste » : environ 200 d'entre eux ont été accusés et pour certains condamnés lors de procès individuels depuis décembre 2017. Les « universitaires pour la paix » viennent de recevoir le prix « Courage to Think Defender » 2018 attribué par *Scholars at Risk network*. Les sociétés savantes s'inquiètent également de la situation préoccupante des universitaires au Venezuela. La détérioration économique et sociale du pays les contraint à faire face à la pénurie ou à s'exiler.

## 1.7 – Parité

La SMF a poursuivi son observation vigilante de la représentation féminine dans les recrutements (tant dans les comités que parmi les candidat-e-s) et de la présence et l'image des mathématiciennes dans la communication médiatique, éditoriale, gouvernementale. La rubrique « Parité » de la GAZETTE a permis cette année encore l'expression de nombreuses analyses, points de vue, polémiques. Une

réflexion a été menée pour promouvoir des règles de bonne conduite égalitaire dans la communauté (elle a débouché sur une charte parue début 2018). La SMF est restée en alerte sur les questions d'égalité femme-homme ; elle travaille pour mieux diffuser cette préoccupation dans la communauté.

## 1.8 – Rencontres, colloques et concours SMF Junior

### Congrès SMF 2018

Après le succès rencontré par sa première édition à Tours en juin 2016, le deuxième congrès de la Société Mathématique de France a eu lieu à Lille du 4 au 8 juin 2018. M. Maïda en a été la présidente du comité d'organisation et E. Breuillard, le président du conseil scientifique.

Comme pour la première édition, ce congrès avait pour objectif de regrouper les mathématiques françaises sur une semaine, des thèmes les plus fondamentaux aux aspects les plus appliqués, avec une attention particulière portée aux jeunes chercheurs. Une conférence grand public (donnée par V. Borrelli) destinée aux lycéens et aux étudiants de licence ou de master a eu lieu mardi 5 juin après-midi. Elle a été suivie de la remise des prix d'Alembert et Jacqueline Ferrand (voir section 5 page 7). Par ailleurs, tous les orateurs plénières ont été sollicités pour écrire un texte qui sera publié dans un volume de la série *Séminaires & Congrès*. Des représentants de l'INSMI, de l'ERC, du CIRM ainsi que Ch. Torossian pour le rapport de la *Mission mathématiques* sont intervenus durant cette semaine.

### Session « États de la recherche »

Une session portant sur la mécanique statistique est prévue du 10 au 14 décembre 2018 à l'INP. Les organisateurs sont C. Boutillier (UPMC), B. de Tilière (UPEC) et K. Raschel (Tours). Cette session comportera 4 mini-cours donnés par F. Caravenna (Milan), H. Duminil-Copin (IHÉS et Genève), P. Sousi (Cambridge) et V. Vargas (ÉNS), et une dizaine d'exposés.

### Semaines CIRM-SMF

Rappelons qu'en 2016, la SMF avait porté l'initiative de soutenir financièrement à hauteur de 50% deux semaines de conférences au CIRM faisant une large place aux jeunes et comportant des

mini-cours. Les deux premières semaines CIRM-SMF auront lieu en janvier et septembre 2019. Un nouvel appel d'offre a été lancé pour l'organisation de deux semaines de conférences en 2020.

### Congrès AMS-SMF

Les premiers jalons ont été posés pour l'organisation d'un congrès AMS-SMF en France. Le projet d'une conférence ayant lieu du 5 au 9 juillet 2021 à Grenoble a été approuvé par les deux sociétés savantes.

### Concours SMF junior

Après un premier concours réussi en juin 2017, un second concours de mathématiques s'adressant aux étudiants de niveau Licence ou Master aura lieu du 26 octobre au 4 novembre 2018. Le but de ce concours est non seulement de promouvoir la recherche en mathématiques, mais aussi d'offrir aux étudiants l'occasion d'un événement fédérateur et divertissant.

Les candidats doivent concourir par équipe de 3 (au plus) et résoudre les 10 problèmes qui leur seront soumis, en 10 jours, et portant sur les 10 domaines suivants : algèbre, analyse, combinatoire, géométrie, modélisation, probabilités, systèmes dynamiques, théorie de la mesure, théorie des nombres et cryptographie, topologie.

Pour cette deuxième édition, le comité d'organisation est constitué de J. Barral (président), N. Bédaride, R. Danchin, R. Marchand et F. Santambrogio. La remise des prix aura lieu le samedi 8 décembre 2018 après-midi, à l'IHP.

## 2. Gazette

Le renouvellement du comité de rédaction de la *Gazette* se poursuit, avec plusieurs changements importants effectués ou à venir. Le rédacteur en chef, B. Adamczewski, sera remplacé en janvier prochain par D. Gayet qui fait partie du comité de rédaction depuis plusieurs années et est d'ores et déjà associé à l'ensemble des décisions prises concernant cette publication. En 2018, les mandats de C. Ehrhardt, P. Loidreau et T. Alazard arrivent à leur terme. Pour les remplacer, l'équipe de rédaction a le plaisir d'accueillir P. Lafitte-Godillon, M. Bourrigan et C. Eckes.

Cette année le contenu de la *Gazette* a fait la part belle aux mathématiques les plus diverses (modélisation, géométrie, algèbre, arithmétique, analyse fonctionnelle, équations aux dérivées partielles...). Dans la rubrique « Diffusion des savoirs »

on peut notamment signaler des articles consacrés à l'exposition *Esthétique* qui a eu lieu à l'IHP, à la maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon, ou encore au concours SMF junior. La « Tribune libre » a été à nouveau régulièrement utilisée et la rubrique « Parité » a continué à jouer son rôle, à savoir, informer notre communauté des différentes actions menées autour de cette problématique importante. Les questions d'éthiques qui peuvent toucher les mathématiciens et mathématiciennes, d'une part, et l'IHÉS qui fête cette année son soixantième anniversaire, d'autre part, ont fait l'objet de deux grands dossiers. Un article est également venu saluer l'attribution du très prestigieux prix Abel à notre collègue Y. Meyer. Enfin, la rubrique « Carnet » a rendu hommage à plusieurs collègues disparus, dont M. Mirzakhani, J.-P. Kahane, et J.-L. Koszul. Sans oublier qu'un numéro spécial consacré à l'œuvre de J.-C. Yoccoz est paru en avril. Son édition a été confiée, avec succès, à S. Crovisier, P. Berger, P. Le Calvez et C. Matheus.

## 3. Conseil scientifique

**Composition actuelle.** Le Conseil scientifique a été renouvelé partiellement : il a vu l'arrivée de H. Esnault (géométrie algébrique, Berlin) et S. Gri-vaux (analyse fonctionnelle, Lille). Le fonctionnement du Conseil s'effectue principalement par email, et une réunion s'est tenue le 27 février à l'IHP, pour discuter de l'ensemble de ses activités et réfléchir aux critères qu'il utilise lors de ses décisions. Cette année la première moitié de cette réunion a eu lieu avec V. Berthé, responsable des publications de la SMF et les directeurs des comités de rédaction. Elle a permis de comparer les positionnements des politiques éditoriales des différentes revues. Le Conseil scientifique a apprécié l'implication et le dynamisme des comités de rédaction ; il les a incitées à développer une stratégie internationale de sollicitation d'articles ou d'ouvrages, à internationaliser leur recrutement, et à développer une politique volontariste d'ouverture thématique.

## 4. Le pôle de Luminy

### 4.1 – La maison de la SMF

Son rôle est de prendre en charge les publications de la SMF envoyées par les imprimeurs (réception, stockage, expédition, vente au numéro...).

La maison de la SMF travaille en étroite collaboration avec les secteurs des publications, des publicités et de la comptabilité.

Jusque fin janvier 2017, l'équipe était constituée de deux salariés, l'un à temps plein, l'autre à temps partiel : C. Munusami, responsable de l'équipe et la seconde salariée, M.-F. Koussémon en service complet depuis février 2018. Cette dernière présente la SMF aux nouveaux congressistes en début de semaine, tient un stand de vente des publications de la SMF chaque mardi et jeudi et contribue enfin à une présentation de qualité de nos ouvrages dans l'enceinte du CIRM. Des améliorations ont été effectuées concernant le stand (situé à la sortie de l'auditorium du CIRM) : espace délimité dédié à la SMF avec affiches, tracts publicitaires et exposition des publications. Avec l'accord de P. Foulon, une présentation plus visible de la SMF dans les locaux du CIRM a aussi été réalisée. Il résulte de toutes ces actions une amélioration de notre diffusion sur le site du CIRM. En 2017, les ventes sur place se montent à 6000 euros, ce qui est comparable au chiffre de 2016.

En 2017, la maison de la SMF a réceptionné environ 6100 ouvrages. Rappelons que grâce à la réorganisation et au désherbage effectués en 2016, l'espace dédié au stockage des collections s'est substantiellement agrandi.

Une bonne nouvelle : l'expert de la MAIF s'est montré satisfait des travaux importants permettant la consolidation de l'assise du bâtiment de la cellule (micro-pieux...); la MAIF a donc donné son accord – le 6 octobre 2017 – pour que les travaux de finition et la remise en fonctionnement du monte-charge reliant les deux étages de la cellule soient réalisés. La réception des travaux a eu lieu sans problème le 2 février 2018.

Nous avons mis en place deux nouveaux panneaux d'affichage de publicité de la SMF, panneaux situés dans l'auditorium du CIRM et dans la salle de vente de la SMF.

Nous mettons à disposition du CIRM, pendant les travaux prévus en 2017-2018, une salle au rez-de-chaussée et un bureau au premier étage.

## 4.2 – CIRM 2017

### Fréquentation

Concernant le nombre de visiteurs, le CIRM demeure le plus grand centre d'accueil de conférences en mathématiques dans le monde avec un total de 3780 participants en 2017 pour l'organisation de

50 semaines de rencontres. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année passée (3406).

Le nombre total de participants provenant d'institutions étrangères est de 51%, en nette augmentation par rapport à l'année passée (44%). Sur ce total, le nombre de mathématiciennes au CIRM continue à augmenter pour atteindre 19,8% de participantes en 2017.

Le CIRM bénéficie du soutien renforcé (depuis 2012) de l'INSMI<sup>1</sup>, d'une dotation du MESRI, de dotations des collectivités locales (Région et Ville) ainsi que de financements des laboratoires d'excellence CARMIN et ARCHIMEDE qui apportent un complément financier important et nécessaire lui permettant de concurrencer les meilleurs centres d'accueil internationaux (souvent avec des financements plus importants).

La Chaire Jean-Morlet (dont on rappelle que le salaire est financé par Aix-Marseille Université) continue d'attirer des leaders scientifiques du monde entier, proposant des programmes de grande qualité qui influent directement sur le nombre croissant de chercheurs étrangers visitant le CIRM. À noter que ce programme est également facteur d'attractivité pour les femmes en mathématiques puisque trois des cinq futurs bénéficiaires aujourd'hui sélectionnés (sélection à deux ans) seront des mathématiciennes.

### Bilan des activités scientifiques

Sur un total de 50 semaines de rencontres organisées, le centre a accueilli :

- 39 conférences et écoles;
- 7 petits groupes;
- 21 recherches en binôme;
- 11 semaines de sessions thématiques : CEMRACS (6 semaines) et mois thématique (5 semaines);
- 2 semestres de Chaire Jean-Morlet.

### La Chaire Jean-Morlet.<sup>2</sup>

- Semestre 1 : janvier à juin 2017 - K. Khanin (université de Toronto) et S. Shlosman (срт). Thème : KPZ Universality and Directed Polymers;
- Semestre 2 : août 2017 à janvier 2018 - S. Akiyama (université de Tsukuba) et P. Arnoux (i2M). Thème : Tiling and Discrete Geometry;

1. Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions.

2. [www.chairejeanmorlet.com](http://www.chairejeanmorlet.com)

- La co-édition Springer - SMF « Jean-Morlet Series » qui permet la publication des travaux de recherche menés au CIRM par les différents porteurs de la Chaire a sorti son deuxième volume consacré à la théorie ergodique (semestre Hasselblatt-Troubetzkoy). Les deux binômes des semestres de 2017 ont également prévu de sortir chacun un ouvrage.
- Le financement de la Chaire Jean-Morlet est complété de plus en plus souvent par des soutiens étrangers obtenus à la demande des porteurs en collaboration avec le CIRM (NSF, Clay Mathematical Institute ...). Le semestre Khanin-Schlosman a ainsi bénéficié d'un soutien record de 50 000 dollars de la NSF, dont une partie payée directement au CIRM en frais de séjours.

**LabEx CARMIN.** Ont été soutenus cette année :

- 2 écoles CIRM-IHP;
- 6 événements Chaire Jean-Morlet;
- 1 session thématique;
- 2 écoles;
- 12 rencontres jeunes chercheurs;
- la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (5 conférences filmées chaque semaine) compte aujourd'hui plus de 1000 vidéos dont plus de 300 indexées et chapitrées. Ces vidéos sont maintenant dotées de DOI et sont téléchargeables.

**LabEx ARCHIMEDE.**

- 13 rencontres labellisées au total et quelques soutiens supplémentaires au fil de l'eau pour les rencontres associées à la Chaire Jean-Morlet.

**De nouveaux programmes en construction.** Le CIRM va élargir son offre scientifique dans le cadre de son extension immobilière (programme pluriannuel Mathématiques, Mathématiques en Interactions, Semaines SMF et programme Interface). Le détail des appels d'offre est en ligne sur le site du CIRM. La réflexion cette année encore a principalement porté sur le développement du programme Interface - Formation de haut niveau en immersion pour les acteurs du monde économique. L'objectif cible est de 10 séances de 3 jours par an. Un comité de pilotage a été créé avec comme présidente M. Esteban (CEREMADE), comme Vice-président J.-P. Tual (Industrie-Gemalto) ainsi que des représen-

tants des tutelles, des sociétés savantes, des labex et de quatre industriels.

### Immobilier : projet 2R-CIRM

Le projet 2R-CIRM a été inscrit dans le CPER<sup>3</sup> en juin 2015. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au CNRS. Suite à un concours d'architectes lancé en décembre 2015, un projet a été retenu en juin 2016. Une phase transitoire de préparation au démarrage des travaux a débuté dès 2015 avec le déplacement de bureaux, une centralisation des services désormais dans la Bastide, le déplacement des archives à la Maison de la SMF, etc. Le permis de construire pour le projet a été déposé en mars et obtenu en août 2017. Les travaux ont débuté en avril 2018, pour une livraison prévue de la partie hôtelière du bâtiment au premier trimestre 2019 et de la partie académique au second trimestre 2019. Le bâtiment comprendra :

- une nouvelle salle de conférences de près de 100 places;
- une salle rénovée d'une trentaine de places;
- 17 chambres dont deux pour personnes à mobilité réduite et trois studios supplémentaires.

Le coût global (construction; prestations intellectuelles; études; aléas et frais divers) est chiffré à 3,27 M€ HT dont 1M€ financé par la SMF. Ce montant n'inclut pas tous les équipements.

### Immobilier : projet Extension du Restaurant

La maîtrise d'ouvrage est portée par la SMF. Pour assurer la synergie complète des projets du CIRM, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre au même cabinet d'architecture que pour le projet 2R-CIRM. Il s'agit du cabinet AWA (architecte J. Wafflart). Le permis a été déposé en juillet et obtenu en décembre 2017. Le budget prévisionnel global est pour la SMF de 996 k€ pour la construction. L'équipement et la cuisine provisoire sont financés par le prestataire/partenaire EUREST à hauteur de 377 k€.

### Agenda d'Accessibilité Programmée

Le budget a pu être réduit de 340 k€ à 200 k€ grâce à la prise en compte globale de l'accessibilité dans les projets évoqués ci-dessus. Le projet a obtenu la validation de la Préfecture en février 2017.

3. Contrat de Plan État-Région.

## De la préparation à la valorisation des événements scientifiques : une offre digitale riche et visible

- Tous les événements scientifiques ont leur propre mini-site dédié en français et en anglais.
- Cinq conférences par semaine sont filmées (dont une indexée). Le fonds ainsi constitué contient des exposés de recherche avec indexation par mots clés, des films et interviews grand public et des films thématiques. Plus de 1000 films sont ainsi mis en ligne sur la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (avec toutes les fonctionnalités d'une recherche documentaire de haut niveau sur une base de films catalogués et enrichis) et sur YouTube (qui enregistre une fréquentation impressionnante de près de 30 000 vues par semaine).
- Le succès des réseaux sociaux permet une diffusion des informations rapide et visible dans le monde entier.

## Réunions, visites et échanges internationaux

- Participation à la session annuelle du consortium européen ERCOM<sup>4</sup> en avril 2017 en Autriche.
- ERCOM soutient une politique d'échange de savoir et de savoir-faire inter-centres.
- Le CIRP répond à des appels d'offres pour des financements internationaux. Les demandes faites auprès de la Simons Foundation n'ont pas abouti pour le moment mais des financements récurrents sont obtenus auprès de la NSF et du Clay Mathematical Institute.

L'année a été une fois encore scientifiquement riche. Les projets 2R-CIRP et Extension Restaurant ouvrent de nouvelles perspectives très importantes pour l'élargissement de l'offre scientifique du CIRP à l'horizon fin 2018.

## 5. Secteur grand public

La SMF continue à avoir une activité intense dans ce secteur : cycles de conférences, événements, partenariats.

4. European Research Center on Mathematics.

**Un texte, un mathématicien.** Ce cycle de conférences, organisé en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et l'association *Animath* et destiné à un public de lycéens ainsi qu'au grand public, rencontre toujours un vif succès, avec le grand auditorium de la bibliothèque toujours attentif et bien rempli et des vidéos de qualité à visionner en différé. Une des quatre conférences prévues cette année a dû être reportée à l'année prochaine pour cause d'intempéries, mais nous avons eu trois excellents exposés de N. Bergeron, D. Perrin et Y. Le Cun.

**Prix D'Alembert et Ferrand.** Le prix D'Alembert récompense tous les deux ans une action de diffusion des mathématiques auprès du grand public ; la SMF a décidé cette année de lui adjoindre un second prix de même périodicité, le prix Jacqueline Ferrand, décerné à une opération de nature pédagogique. Chacun des deux prix est d'un montant de 2000 euros. Le prix D'Alembert 2018 a été décerné à Mickaël Launay pour l'ensemble de ses contributions à la popularisation des mathématiques. Le prix Jacqueline Ferrand 2018 a été décerné au projet collaboratif « M@ths en vie », porté par C. Cortay et C. Gilger.

**Demi-journée grand public au congrès SMF 2018.** Lors du second congrès de la SMF à Lille en 2018, le principe retenu en 2016 d'une demi-journée visant le grand public est maintenu : elle commencera par un exposé de V. Borrelli sur « trois sphères qui défient l'impossible », se continuera par la remise des prix D'Alembert et Ferrand, pour se terminer par une table ronde sur le thème de l'articulation entre lycée et université.

**Des mathématiciens primés par l'Académie des sciences.** Chaque année, la SMF et la SMAI organisent une ou deux journées d'exposés destinés à un large public, donnés par les lauréats récents de prix de mathématiques décernés par l'Académie des sciences. Les journées ont eu lieu en décembre 2017 à Grenoble, et la prochaine édition se tiendra à Rennes.

**Participation à des manifestations.** La SMF participe, comme les autres sociétés savantes (plus particulièrement la SMAI, la SFDs et la SIF), à diverses manifestations importantes à destination du grand public : salon Culture et Jeux Mathématiques, forum emploi-maths, journées sciences et médias.

## 6. Enseignement

Pour traiter ces questions, la SMF s'appuie sur les réflexions et les suggestions de la commission enseignement. La SMF est membre de la CFEM et participe à un groupe de travail qui réfléchit à l'enseignement des sciences au lycée de façon interdisciplinaire. Nous avons fait face, cette année, à une actualité très riche avec la *Mission mathématiques*, la réforme du baccalauréat, et la réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur.

### 6.1 – Commission Enseignement

La commission s'est réunie le 22 juin 2017 et le 12 janvier 2018. Entre les réunions, il y a eu beaucoup d'échanges par courriel.

- Renouvellement : les règles de composition de la Commission enseignement ont été votées en CA et sont affichées sur le site. La commission a été largement renouvelée : 11 départs et 6 arrivées.
- Pour la *Mission mathématiques* et la réforme du baccalauréat : participation à la rédaction des textes de la SMF.
- Pour l'entrée dans le supérieur : rédaction d'un texte sur les prérequis à l'entrée en licence, puis élaboration d'un questionnaire sur la mise en place de *Parcoursup*.
- Préparation de la table ronde sur l'enseignement au congrès de juin : choix du thème et des intervenants.
- Rédaction d'un texte pour comparer WIMS et UNISCIEL.
- Le questionnaire sur l'enseignement des mathématiques discrètes en licence a été affiné mais pas diffusé.

### 6.2 – La SMF membre de la CFEM.

La CFEM<sup>5</sup> joue un rôle fédérateur de tous les acteurs de l'enseignement des mathématiques en France. Face aux réformes en cours, elle peut dégager les préoccupations communes de ses partenaires, leur donnant ainsi plus de poids.

5. Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques

6. Société Informatique de France

7. Société Française de Physique

8. Union des Professeurs de Physique et de Chimie

9. Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques

10. Union des Professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles Agronomiques

11. Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

12. Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques

### 6.3 – Le Groupe de travail Interdisciplinaire sur les Sciences [gis]

Le GIS est un groupe qui réunit plusieurs sociétés savantes et associations (SMF, SIF<sup>6</sup>, SFP<sup>7</sup>, UDPPC<sup>8</sup>, UPS<sup>9</sup>, UPA<sup>10</sup>, APMEP<sup>11</sup>, IREM<sup>12</sup>, CFEM relevant de plusieurs disciplines (mathématiques, physique-chimie, informatique, sciences de la vie et de la Terre) et plusieurs niveaux d'enseignement (supérieur et secondaire, lycée général et professionnel). Ils conduisent une réflexion sur les programmes en science au lycée dans le cadre de l'interdisciplinarité. Ce groupe a rédigé deux textes

- Le *Bagage scientifique pour tous* qui décrit ce que devrait être la formation scientifique de tous les bacheliers.
- La *formation des futurs scientifiques*, document en cours de finalisation.

Le GIS joue un rôle important dans la réforme du baccalauréat car il interagit avec le conseil supérieur des programmes (un de leur membre, D. Gratiast est aussi membre du CSP) et avec l'Académie des sciences qui s'appuie sur leurs travaux pour faire des recommandations au CSP. Il a aussi un rôle de cohésion qui permet d'avoir des réactions concertées. C'est par exemple dans le cadre du GIS que nous avons pu écrire très rapidement une lettre à J.-M. Blanquer, signée par 13 sociétés savantes et associations. Cette lettre a été suivie d'effet puisqu'une des revendications, qui concernait le module « humanités scientifiques et numériques » a été entendue.

### 6.4 – Mission mathématiques

La SMF a été consultée par la *Mission mathématiques* : S. Seuret et L. Nyssen ont été auditionnés pour la SMF en novembre 2017 et L. Nyssen a participé à une table croisée sur la formation des enseignants en décembre. Chaque fois, des textes préparatoires ont été rédigés et publiés sur le site web de la SMF. Ch. Torossian viendra parler de la *Mission mathématiques* pendant le congrès de Lille.

## 6.5 – Mission Bac

La SMF suit de près la réforme du baccalauréat. Son action se fait individuellement, ou en commun avec d'autres sociétés savantes ou associations, en particulier le GIS ou la CFEM. La SMF a été auditionnée en décembre 2017 par la Mission Baccalauréat de P. Mathiot.

Après la sortie du rapport Mathiot en janvier, et du projet de réforme Baccalauréat 2021 présenté en février 2018, la SMF a mené plusieurs actions :

- publication d'un document regroupant les réflexions et propositions du bureau et de la commission d'enseignement (disponible sur le site et envoyé à l'AEF),
- participation à l'élaboration d'un texte avec la CFEM sur la même question,
- signature d'une lettre ouverte à J.-M. Blanquer par 13 sociétés savantes et associations,
- signature d'un communiqué de presse à l'initiative de Femmes & Mathématiques,

à la suite desquelles S. Seuret et L. Nyssen ont été reçus au cabinet de J.-M. Blanquer pour échanger sur ces problématiques.

## 6.6 – Entrée dans l'enseignement supérieur

En septembre 2017, la SMF a rédigé un texte sur les prérequis en licence. En mars 2018, elle a conduit une enquête sur les projets des universités pour la mise en place de Parcoursup. Un deuxième volant de cette enquête, sur la mise en place effective, est prévu pour l'automne

## 6.7 – Participation de la SMF à divers événements et réunions

- 29 septembre 2017 : réunion avec le directeur du jury de l'agrégation, organisée par la SMF et la SMAI. Elle a permis de recueillir des informations du directoire du jury, et d'échanger, entre les participants, sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs universités avec en particulier un débat sur l'agrégation *Doc-teurs*. Suite à cette réunion, la SMF et la SMAI ont mené une enquête sur les effectifs dans les préparations à l'agrégation.
- Octobre 2017 : participation aux journées de l'APMEP. La réunion des sociétés savantes et associations a donné lieu à une première concertation sur la *Mission mathématiques* et la réforme du baccalauréat.

- Novembre 2017 : participation au salon de l'orientation de l'ONISEP, où la SMF a partagé un stand avec la SMAI, la SFDS, Femmes & Mathématiques
- 8 décembre 2017 : participation à la réunion organisée par le jury du CAPES de mathématiques.
- 21 mars 2018 : participation à la journée sur la transition lycée-université organisée par la CFEM.

## 7. Publications

La SMF gère 9 revues internationales et collections de livres. Elle prend en charge l'ensemble du processus de publication, depuis la soumission, l'édition d'épreuves, jusqu'à la diffusion dans le monde entier. La SMF développe également des politiques adaptées à la transformation numérique du monde des publications scientifiques. Rappelons que la SMF, maison d'édition indépendante, ne bénéficie d'aucun soutien financier récurrent de la part d'une institution ou d'une société privée pour cette activité.

Si la SMF porte de beaux projets éditoriaux et des revues reconnues internationalement, grâce à la qualité et au dynamisme de ses comités, des faiblesses structurelles se confirment dont l'analyse a conduit à la mise en place de changements dans son organisation, ainsi qu'à plusieurs chantiers de réflexion à court et moyen terme, menés en étroite concertation avec les comités éditoriaux et le Conseil scientifique.

### 7.1 – Production

De nouveau, des retards sur le traitement des textes sont à signaler, en particulier pour le *Bulletin*, les *Mémoires*, et *Astérisque*. L'analyse de ces retards a mis en évidence des causes de natures diverses qui ont conduit à une remise à plat sur plusieurs dossiers, à savoir, principalement, la composition, le flux des soumissions, et le secrétariat.

Citons ainsi le changement de classe  $\LaTeX$  pour le *Bulletin* qui a entraîné des difficultés à la composition. Nous sommes plus généralement en train de réfléchir à nos procédures de composition, dans le but de veiller à notre indépendance et à notre autonomie. Il s'agit d'un chantier prioritaire pour l'année à venir. À plus long terme, il s'agira de retravailler les divers styles des revues.

On observe que le flux des soumissions de monographies ne permet plus d'assurer la publication du

nombre annuel de pages fixé pour certaines collections. Nous avons donc décidé de revenir, à partir de 2019, à la publication de 8 numéros par an pour *Astérisque* et de 4 numéros pour les *Mémoires*. Nous travaillons avec les responsables des deux comités de rédaction pour susciter plus de soumissions. La priorité est de pouvoir recréer un « backlog » nous permettant de travailler avec sérénité pour honorer les engagements pris par la SMF auprès de ses abonnés.

Enfin, des problèmes récurrents de traitement et suivi des dossiers sont constatés. La régularité de sortie des publications n'est donc pas acquise et la vigilance est maintenue face à cette priorité. Un travail autour des procédures (planification, calendriers de production, etc.) et d'analyse est conduit.

À noter que la SMF continue sa politique de diffusion et de présentation de ses publications, que ce soit à la cellule de diffusion à Marseille, mais aussi lors de divers stands, par exemple lors des séminaires Bourbaki, à la BNF, ou encore lors des ventes spéciales via le site internet de la SMF.

## 7.2 – Visibilité des revues et soumissions

L'amélioration du flux des soumissions et la sollicitation d'articles et de textes longs est un chantier prioritaire. Après discussion avec les comités éditoriaux, et à la demande de nombreux collègues, les *Mémoires* et *Astérisque* accepteront désormais des articles d'au moins 80 pages.

Plus généralement, la SMF travaille activement à la recherche de nouveaux textes, notamment pour les collections de livres. Une politique de sollicitation de projets éditoriaux est menée, en particulier en direction du CIRP et du centre Émile Borel (CEB) dans le cadre des trimestres thématiques de l'INP. La collaboration autour de textes issus des lauréats des Chaires de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris se poursuit, avec l'ouvrage *Lectures on elliptic methods for hybrid inverse problems*, par G. S. Alberti et Y. Capdeboscq, *Cours spécialisés* 25.

Nous comptons sur la refonte du site web pour assurer une meilleure visibilité aux revues et collections de la SMF notamment à l'international (la SMF ne publie pas que des textes de Français et en français!). La SMF communiquera aussi autour des diverses possibilités de soumission d'articles longs dans ses collections en soulignant l'excellence du travail d'arbitrage réalisé, en particulier, là encore, pour les textes longs.

## 7.3 – Annales scientifiques de l'École normale supérieure

Une réflexion autour de la base éditoriale et de la gestion des manuscrits a également commencé. Cette réflexion s'est déjà concrétisée pour les *Annales*. Le départ à la retraite, sans remplacement, de V. Le Dret qui assurait le secrétariat des *Annales* de l'ÉNS a conduit à confier à M.-F. Koussemon la gestion du secrétariat et de l'ensemble de la chaîne de production (corrections, composition, impression). Pour mener à bien cette mission, elle passe donc en CDI à temps plein en totalité assumé financièrement par la SMF.

Nous avons reçu l'aide de l'INSMI et du centre Mersenne pour pouvoir adapter la base éditoriale aux besoins des *Annales*, en étroite collaboration avec P. Bernard (rédacteur en chef). Nous remercions vivement ces divers acteurs dont la réactivité a permis d'assurer la fluidité de la transition.

## 7.4 – Réimpressions et projets

Une campagne de réimpressions et rééditions de grands classiques épuisés de la SMF est menée avec succès. Citons ainsi : C. Voisin, *Symétrie miroir (Panoramas et Synthèses 2)*, et *Théorie de Hodge et géométrie algébrique complexe (Cours Spécialisés 10)*, Y. André, *Une introduction aux motifs (Panoramas et Synthèses 17)*, D. Cerveau, É. Ghys, N. Sibony, J.-C. Yoccoz (avec la collaboration de M. Flexor) *Dynamique et géométrie complexes (Panoramas et Synthèses 8)*, Y. Meyer, *Trois problèmes sur les sommes trigonométriques (Astérisque 1!)* et A. Beilinson, J. Bernstein, P. Deligne, O. Gabber *Faisceaux pervers (Astérisque 100)*. Nous remercions vivement A. Abbes et L. Illusie qui ont porté ce beau projet de réédition autour de *Faisceaux pervers*. Plusieurs modèles éditoriaux sont ainsi explorés (réédition ou réimpression) et des ventes spéciales sur le site web ont accompagné ces rééditions.

Nous sommes fiers d'annoncer une réédition enrichie des articles principaux d'Yves Meyer et la publication, après en avoir obtenu les droits d'exploitation, d'une version retravaillée par G. Maltsiniotis de *Pursuing Stacks*, d'A. Grothendieck.

## 7.5 – Autour de la politique numérique

La SMF continue d'adapter son modèle économique, dans le contexte de l'évolution de la publi-

cation scientifique vers un accès électronique. On observe toujours une légère baisse, régulière, du nombre total d'abonnements. On constate également un basculement des abonnements papier (en nette baisse) vers les abonnements électroniques (qui restent essentiellement stables en 2017). Les 360 premiers numéros d'*Astérisque* sont en cours de numérisation et seront accessibles gratuitement, nous espérons, avant la fin 2018. Le référencement des collections (attribution de DOI (digital object identifier)) se poursuit. L'ensemble des données du serveur de la SMF (principalement bibliographiques) a été sauvegardé sur une machine virtuelle mise à disposition par le CDS Mathrice qui devrait bientôt remplacer le serveur définitivement. Plusieurs chantiers sont en cours sur la politique de droits d'auteur et de copyright dans un contexte éthique, et sur une clarification de nos procédures concernant les abonnements électroniques.

## 7.6 – Comités et lignes éditoriales

De nombreux renouvellements simultanés dans les comités de rédaction ainsi que des renouvellements de responsables de rédaction ont eu lieu, ou sont à anticiper. Une demande de clarification concernant les lignes éditoriales et les attentes de la SMF est remontée via les responsables de revues, dans le respect, bien sûr, du principe d'indépendance scientifique des comités. Comment garder une trace vivace des décisions éditoriales dans le cas où un comité est massivement renouvelé? Quelles sont les attentes de la SMF en termes de fonctionnement et de collégialité des comités? Nous avons suscité diverses rencontres fructueuses de réflexion et discussion sous divers formats, entre responsables de comité, au sein de comités, avec le Conseil scientifique etc., afin de faire circuler idées et pratiques, et de favoriser le partage d'expériences. Un texte de vade-mecum à destination des comités détaillant les procédures et une formalisation de divers usages a été produit. La réflexion autour de la clarification des diverses lignes éditoriales se poursuit également, avec un travail autour d'une meilleure description des collections. La refonte du site web représente une excellente opportunité pour le faire.

Une équipe particulièrement dynamique et impliquée de responsables de collections est actuellement en place. La SMF remercie vivement les comités de rédaction actuels et passés pour la qualité, la rigueur de leur travail, et leur implication.

## 8. Rapport financier, année 2017

Pour l'année 2017, l'ensemble SMF-CIRM affiche un résultat net comptable de +3,7 k€. Pour comparaison, le bilan de 2016 était de -497 k€, ce bilan déficitaire étant dû à une dépense exceptionnelle de 600 k€ dans le cadre du projet 2R-CIRM visant à la restructuration et à la rénovation de l'Annexe. Cet engagement pour 2R-CIRM s'est poursuivi cette année avec un versement de 200 k€ au CNRS auquel la SMF s'était engagée.

En novembre 2017, la SMF a signé trois contrats de prêt pour un montant total de 1000 k€ et une durée de 7 ans, à rembourser sur les réserves du CIRM afin de financer les travaux du CIRM. Ces contrats se sont accompagnés de l'ouverture d'un compte à terme d'un montant de 500 k€ à fin de garantie.

Le total du chiffre d'affaires s'élève à 2098 k€ pour 2017 dont 494 k€ de chiffre d'affaires pour la SMF. Pour comparaison, le résultat net était de -497 k€ en 2016 avec 1 964 k€ de chiffre d'affaires et 604 k€ de chiffre d'affaires pour la SMF. Comme on le verra par la suite, une partie de la baisse du chiffre d'affaires s'explique par les retards de production; une part importante des produits constatés d'avance (53 k€) provient de produits de 2017 non servis.

Les paragraphes qui suivent sont destinés à présenter de manière plus détaillée les finances des activités de la SMF, puis celles des activités du CIRM de manière plus globale.

### 8.1 – La SMF

La vocation de la SMF est de mener à bien des missions que nous répartissons en trois catégories :

- assurer des services aux membres;
- produire et vendre des livres et des revues;
- communiquer sur les mathématiques auprès du grand public.

Le total des produits s'élève à 867 k€ (1 025 k€ en 2016) :

- les produits d'exploitation totalisent 863 k€ (1 019 k€ en 2016), avec un chiffre d'affaires de 494 k€ hors cotisations (contre 604 k€ en 2016),
- auxquels s'ajoutent 4 k€ de produit financier.

Le total des ventes est de 437 k€ (contre 530 k€ en 2016), le total des cotisations est de 83 k€ (contre 80 k€ en 2016) et le montant total des subventions est de 15 k€ (contre 19 k€ en 2016). Le total des charges est de 891 k€ (1000 k€ en 2016).

Dans le cadre d'une convention signée le 3 juillet 2016 entre le fonds de dotation de l'IHP et la SMF (membre fondateur du fonds), la SMF a accepté de gérer des fonds de soutien (170 k€) versés par des mécènes, fonds destinés à soutenir et financer des actions choisies par le soin du fonds. La SMF a retenu 3% des sommes versées pour compenser ses frais de gestion. Cette convention a été renouvelée en 2017 (gestion de 53 k€) et n'a pas vocation à se poursuivre.

La SMF présente un résultat négatif de 24,5 k€ en 2017, contre un résultat positif de 25 k€ en 2016. Cette différence s'explique par une baisse significative des ventes et des retards de production. Dans la suite, nous détaillons ces comptes poste par poste.

### Produits d'exploitation et produits financiers

1. *Ventes de revues et de livres.* Le montant global est de 437 k€, contre 530 k€ en 2016. La baisse des ventes se confirme et en particulier la baisse du nombre d'abonnements, il y a là un motif de préoccupation. Les retards de publication posent également problème puisque les produits constatés d'avance s'élèvent à 332 k€ en 2017 (contre 221 k€ en 2016) dont 53 k€ proviennent du non service d'une partie des abonnements et des ventes de 2017.
2. *Cotisations.* Le montant global est de 83 k€, contre 80 k€ en 2016. Ce montant s'est légèrement amélioré par rapport à l'érosion constatée en 2016.
3. *Subventions.* La SMF a touché 14,5 k€ de subventions récurrentes de l'INSMI (15 k€ en 2016).
4. *Recettes diverses.* Le montant global est de 57,3 k€, contre 74 k€ en 2016; ces recettes proviennent de la facturation des frais de ports et de refacturations variées pour des actions avec des associations partenaires (sociétés savantes, *Animath...*).
5. *Transfert de charges.* Cela correspond au reversement des salaires des personnels du CIRIM détachés à la SMF et d'autres charges du CIRIM. Le montant global est de 220 k€ (dont 10 k€ de remboursement de la MAIF pour des travaux dans la cellule de diffusion), contre 181 k€ en 2016.
6. *Produits financiers.* Ces produits correspondent à la rémunération des fonds placés.

Le montant global est de 4 k€, le même qu'en 2016.

### Charges d'exploitation

1. *Masse salariale.* Le montant des salaires et indemnités hors charges de l'ensemble du personnel (SMF + CIRIM) est de 356 k€, contre 320 k€ en 2016. Il faut ajouter 147 k€ de charges (138 k€ en 2016). Cette augmentation s'explique en partie par le recrutement de Sylvain Faivre sur un CDD au CIRIM.
2. *Frais de fabrication et composition.* Le montant global des dépenses de fabrication et composition des revues et collections est de 128 k€. Tous ouvrages confondus, les frais de fabrication s'élèvent à 89 k€, contre 104 k€ en 2016. Les frais de composition sont de 39 k€, contre 37 k€ en 2016. Les retards de publication ont une influence sur ces montants puisqu'une partie des frais de fabrication et de composition seront comptabilisés en 2018.
3. *Honoraires, assurances, loyers.* Les honoraires pour le commissaire aux comptes et l'expert comptable s'élèvent à 17 k€, les frais d'assurances sont de 2,3 k€, et les loyers versés à l'IHP et à Luminy représentent 14,3 k€.
4. *Affranchissements et routage.* Tous envois confondus, le montant global des affranchissements est de 65 k€, contre 91 k€ en 2016.
5. *Impôts et taxes.* Ce poste est de 18,3 k€, contre 14,8 k€ en 2016 dont 14,3 k€ correspondent à la taxe sur les salaires.
6. *Frais bancaires et téléphone.* Le montant global est de 5 k€, stable par rapport à 2015 et 2016.
7. *Achat de fournitures.* Il y a eu 8,2 k€ d'achats de fournitures contre 12 k€ en 2016.
8. *Vie de l'Association.* Cette ligne inclut les soutiens aux opérations scientifiques, les frais de déplacement, et divers « frais de mission ». Le montant global est de 22 k€, contre 16 k€ en 2016.
9. *Entretien, réparation, maintenance.* Le montant global est de 27 k€, contre 16 k€ 2016.
10. *Dépenses diverses.* Cette « ligne » inclut entre autres la sous-traitance générale (11 k€), la publicité (2,6 k€), la formation (0,5 k€).
11. *Amortissements sur immobilisations.* Cela correspond essentiellement à l'amortissement du matériel informatique. Le montant global est de 14,3 k€, contre 15 k€ en 2016.

12. *Provisions diverses*. Le montant total est de 1,5 k€, contre 4,5 k€ en 2016,, ce qui correspond à des factures impayées.
13. *gestion du stock et des encours*. La variation de stock s'élève à +35 k€ en 2017 contre -128 k€ en 2016. Cette différence s'explique par la réorganisation des stocks effectuée en 2016.

## 8.2 – Le CIRM

Depuis 2000, le CIRM est une Unité Mixte de Service placée sous la responsabilité conjointe du CNRS-INSMI et de la SMF. Une convention signée le 7 décembre 2010 a eu pour objet de fixer la répartition des domaines d'intervention entre l'unité CNRS et la SMF : par l'intermédiaire du CNRS, le CIRM apporte le contenu scientifique des rencontres mathématiques, par ailleurs le CIRM confie à la SMF l'organisation et la gestion des rencontres mathématiques.

L'exercice 2017 du CIRM est excédentaire de 28 k€ en 2017, il était déficitaire de 522 k€ en 2016. La SMF continue son engagement dans le projet 2R-CIRM, qui vise à la restructuration et à la rénovation de l'Annexe (bâtiment CNRS dont la SMF assure la gestion hôtelière) avec un versement de 200 k€ au CNRS en complément des 600 k€ déjà engagés par la SMF en 2016. Pour ce projet, qui est inscrit au Contrat État-Région, est prévu un budget total de 3,27 M€ dont 1 M€ financé par la SMF. L'engagement du CIRM dans le projet a été voté au bureau de la SMF le 3 octobre 2014. D'autre part, le CIRM a prévu d'investir 619 k€ pour l'extension du restaurant (livraison prévue en 2018 avec une maîtrise d'ouvrage portée par la SMF). Enfin, en novembre 2017, la SMF a signé trois contrats de prêt pour un montant total de 1000 k€ et une durée de 7 ans. Ces contrats se sont accompagnés de l'ouverture d'un compte à terme d'un montant de 500 k€ à fin

de garantie. Il est à noter que le résultat du CIRM reste positif malgré les 200 k€ de dépenses exceptionnels du projet 2R-CIRM et que la SMF confirme sa volonté de réinvestir les marges faites sur la gestion hôtelière du CIRM dans la rénovation et l'extension des bâtiments.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 2098 k€ en 2017 (contre 1 782 k€ en 2016), auxquels il faut rajouter 2,6 k€ de produits financiers (5,4 k€ en 2016) et 163 k€ de « produits exceptionnels » (180 k€ en 2016). Ces produits dits exceptionnels, correspondent à l'étalement des subventions d'investissement perçues lors de précédents travaux et investissements au CIRM.

Les produits comprennent à la fois des ressources propres 1 603 k€ de chiffre d'affaires (1 372 k€ en 2016) ainsi que des subventions de différents organismes (MENESR, Aix-Marseille Université, Conseil Régional, Ville de Marseille) s'élevant à 488 k€ (405 k€ en 2016). Les montant du chiffre d'affaires et des subventions de 2017 confirment la hausse déjà constatée en 2015 et 2016.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 035 k€ en 2017 contre 1 890 k€ en 2016.

## 8.3 – Conclusion

L'ensemble CIRM-SMF affiche un résultat positif de 3,7 k€, contre un résultat négatif de 497 k€ en 2016. La SMF est quant à elle, déficitaire de -25 k€ et le CIRM excédentaire de 28 k€. L'investissement dans le projet 2R-CIRM se poursuit avec une dépense de 200 k€ en 2017. Il est à noter que les retards de production de la SMF impactent les comptes de manière significative puisque dans les produits constatés d'avance il y a cette année 53 k€ qui proviennent du non service d'une partie des abonnements et ventes de 2017.

Ce rapport moral se veut le bilan de l'ensemble des activités au sein de la SMF depuis un an. Le personnel de la SMF et de très nombreux bénévoles y ont contribué, nous les remercions tous : membres du Bureau, du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de la SMF, directeurs et membres des comités de rédaction, ainsi que tous ceux qui interviennent, ponctuellement ou plus régulièrement, et qui offrent leurs compétences sans compter leur temps avec une très grande générosité.

Ce rapport a été rédigé par B. Adamczewski, V. Beffara, V. Berthé, H. Biermé, G. Bourgeois, R. Danchin, D. Dos Santos, P. Foulon, S. Jaffard, L. Nyssen, S. Seuret, avec l'aide de S. Albin, N. Christiaën, C. Munusami et C. Ropartz. Remercions enfin F. Petit pour sa relecture attentive (de ce rapport mais aussi des épreuves de la Gazette et autres textes tout au long de l'année).





